

clôture devait être imposée, je m'y opposerais, parce qu'à mon avis, la clôture nuit à cette institution qu'est le Parlement. Mais je prie les députés de ne pas chercher à s'abriter derrière la conviction que la clôture ne sera pas imposée, et qu'un assez grand nombre d'entre nous s'opposera à son application. Je leur demande de ne pas continuer à tirer en longueur un débat qui ne saurait que jeter le discrédit sur le Parlement et l'amoindrir aux yeux du public canadien.

Le Parlement est censé être l'institution la plus importante du Canada. C'est ici que les 19 millions de Canadiens se gouvernent.

M. Bigg: J'invoque le Règlement, le député ne fait que nous tenir une sermone.

M. Skoreyko: J'invoque le Règlement. Sauf erreur, la Chambre débat maintenant un modèle de drapeau. On nous donne à présent une autre leçon superflue sur le Règlement. Nous connaissons parfaitement le Règlement de la Chambre. Que le député nous expose son point de vue sur le drapeau. C'est la question dont nous sommes saisis.

M. Knowles: Je demanderai à tous de prendre connaissance des discours prononcés ces derniers jours, au cours du présent débat, et de me dire ce qu'il peut y avoir d'irrégulier dans mes propos. On a parlé de tout. Quant à moi, je parle effectivement du débat lui-même, et je demande aux députés de reconnaître que, même s'ils estiment le sujet important, il y a encore une autre chose plus importante, c'est-à-dire le Parlement lui-même.

M. Bigg: Monsieur l'Orateur, le député nous donne, en somme, une leçon. Nous sommes censés examiner la question du drapeau, et voilà que ce maître d'école, de son propre chef nous fait la leçon et nous parle d'obstruction systématique, en oubliant que son propre parti a justement appliqué cette méthode pendant deux ans sur la question des divorces.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence s'est montrée généreuse en permettant toute une série d'observations préliminaires très variées, ce qui s'applique à tous les députés et à tous les partis. D'après moi le député de Winnipeg-Nord-Centre ne contrevient pas au Règlement. (*Applaudissements*)

M. Knowles: Je ne suis pas du tout froissé parce que l'honorable député d'Athabasca laisse entendre que je me permets de sermonner un peu. Mais, s'il en est ainsi, mon sermon s'adresse à nous tous, en cette enceinte, quel que soit le parti auquel nous appartenions, ou quelle que soit la position que nous prenions à l'égard du drapeau. J'interviens pour que nous reconnaissions l'importance de l'institution autant que celle de la question à l'étude.

[M. Knowles.]

M. Bigg: A chacun son métier.

M. Knowles: J'ai fait quelques calculs pour m'assurer de ce qui s'était passé, en réalité, au cours de ce débat. Si mes chiffres sont exacts, et je crois qu'ils le sont, nous en sommes au seizième jour consacré au débat sur le drapeau. Au cours des 15 jours de séance consacrés à ce débat jusqu'à hier soir, nous avons entendu, au total, 125 orateurs. La répartition—on a posé la question au premier ministre au *Feuilleton*, mais il n'avait pas la réponse—est la suivante: 3 membres du Ralliement créditiste; 7 du parti du Crédit social; 5 du Nouveau parti démocratique; 28 du parti libéral et 82 du parti conservateur.

M. Bigg: De quelle partie du sous-amendement parlez-vous?

M. Knowles: Depuis que le sous-amendement a été proposé par l'honorable député de Regina, 64 discours ont été prononcés. La répartition jusqu'à hier soir, je n'ai pas tenu compte des discours faits aujourd'hui, s'établit ainsi: Crédit social 4, NPD 2, libéraux 7, conservateurs-progressistes 51.

Des voix: Honte!

M. Knowles: Cela représente une longue discussion sur la question, car il y a eu un nombre global de 125 orateurs, dont 82 d'un parti et 43 de tous les autres. Mais ce n'est pas tout le temps que nous avons consacré à la question du drapeau. Au cours de 31 jours de séance, des questions ont été posées à l'appel de l'ordre du jour et, en les réduisant au minimum, elles s'élèvent à 145. Dans ce chiffre, je n'inclus pas les questions supplémentaires posées par le même député le même jour. Bref, tout ce que j'ai compté c'est le nombre de députés qui ont posé des questions sur le drapeau à l'appel de l'ordre du jour, que ce soit une, deux ou trois.

M. Simpson: Quelle en est la répartition?

M. Knowles: Je regrette de ne pas l'avoir, mais je la calculerai aussi.

En plus de cela, nous avons passé trois heures réservées aux mesures d'initiative parlementaire, entre 5 et 6 heures, aux questions relatives au drapeau. La question du drapeau a été débattue, également, au cours de quatre périodes supplémentaires après dix heures ou dix heures et demie du soir. Ajoutez à cela plusieurs rappels au Règlement et questions de privilège s'appliquant à cette question.

Cela prouve indiscutablement que nous avons discuté la question du drapeau à fond, sous tous ses aspects. J'estime qu'il devrait être possible à des personnes raisonnables, à des adultes, après tant de discussion, tant de jours passés en délibérations, tant d'études portant sur le problème, d'en arriver à une décision.

Des voix: Bravo!